



ffgolf®

## PROCES-VERBAL

### DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE LA LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS ILE-DE-FRANCE DU 09 MARS 2024

Le samedi 9 mars 2024 à 9h30, les associations sportives présentes sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal, se sont réunies au Golf National sur convocation régulière du Président, en Assemblée Générale Mixte (AGE + AGO) de l'association dénommée « Ligue Régionale de Golf Paris Ile-de-France ».

Monsieur Bertrand MAYER préside la séance.

*Dolé... OLIVIER* est désigné comme secrétaire de séance par le Président.

Le Président rappelle l'ordre du jour des présentes assemblées :

#### Assemblée Générale Extraordinaire

- Présentation des modifications des statuts du Comité
- Pouvoir pour les formalités

#### Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation des modifications du règlement intérieur de la Ligue
- Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2023
- Rapport sur la gestion morale et sportive 2023
- Rapport sur la situation financière 2023
- Présentation des comptes de l'exercice clos 2023 et affectation du résultat
- Présentation du budget de l'exercice 2024
- Cotisation annuelle des membres de de la Ligue
- Ratification de la cooptation de nouveaux membres au Bureau Directeur de la Ligue
- Pouvoirs pour les formalités
- Intervention de Pascal GRIZOT, Président de la Fédération Française de Golf
- Questions diverses / Agenda 2024

Le bureau procède ensuite à la vérification de la feuille de présence ainsi qu'à la régularité des pouvoirs annexés. Après l'avoir certifiée exacte avec les autres membres du bureau, le Président déclare que 51 membres sont présents ou représentés sur les 277 répertoriés sur la feuille de présence réunissant *465* voix sur les 1327 répertoriées sur la feuille de présence.

Le Président rappelle ensuite aux membres du Comité que les documents et renseignements nécessaires aux délibérations sont consultables au bureau de la Ligue (situé au 2 Avenue du Golf, 78 280 Guyancourt) à savoir :

- Justificatifs de l'envoi des convocations
- Les comptes annuels de l'exercice 2023
- Le rapport moral et sportif 2023
- Le rapport financier 2023 et le projet de budget 2024
- Le texte des résolutions proposées

*h D. O.*



ffgolf®

Le Président ouvre ensuite la discussion au cours de laquelle il fournit tous renseignements et explications complémentaires à tout requérant. La discussion close, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

**Vote des résolutions :**

**1- Assemblée Générale Extraordinaire**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale approuve les modifications des statuts de la Ligue.

Cette résolution, mise aux voix, *est approuvée à l'unanimité*

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le pouvoir pour les formalités.

Cette résolution, mise aux voix, *est approuvée à l'unanimité*

**2- Assemblée Générale Ordinaire**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale approuve les modifications du règlement intérieur de la Ligue.

Cette résolution, mise aux voix, *est approuvée à l'unanimité*

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023.

Cette résolution, mise aux voix, *est approuvée à l'unanimité*

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le rapport sportif 2023.

Cette résolution, mise aux voix, *est approuvée à l'unanimité*

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale, approuve le rapport sur la situation financière de la Ligue 2023.

Cette résolution, mise aux voix, *est approuvée à l'unanimité*

*h d.o.*



ffgolf®

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier sur les comptes de l'exercice 2023 et l'affectation du résultat, approuve ce rapport et les dits comptes et donne quitus de leur gestion aux membres du Comité Directeur.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité

**Sixième résolution :**

Après présentation du budget 2024 et des projets liés à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale approuve le dit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité

**Septième résolution :**

L'Assemblée Générale, approuve la cotisation 2024 de 25€ par voix élective aux clubs membres de la Ligue.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité

**Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve les nouveaux membres du Bureau Directeur de la Ligue.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité

**Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le pouvoir pour les formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité

**2) Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à 11h50

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire, après lecture, pour valoir et faire valoir.

Le Président représenté par

Bertrand MAYER

Secrétaire

Dorian OLIVAND

Scout de France

P. 10<sup>e</sup> age

H. Ro. 11<sup>e</sup> age



2 avenue du golf – 78 280 Guyancourt

Tél : 01 30 43 30 32 – Fax : 01 30 43 23 33

Mail : [contact@lgpidf.com](mailto:contact@lgpidf.com) – site : <https://lgpidf.com>

